

# L'essentiel à savoir - année 2024 / 2025

1/ Informations pratiques .....	2
Nos coordonnées .....	2
La direction et le bureau.....	2
L'année .....	3
Les repas.....	3
Liste des fournitures.....	3
2/ Frais de scolarité .....	4
Barème .....	4
3/ Vie associative.....	5
4/ Enseignement.....	6
Projet éducatif et pédagogie .....	6
Enseignement.....	6
Équipe pédagogique .....	7

## 1/ Informations pratiques

### Nos coordonnées

Siège de l'association « Mon école » : 13, rue de la Lune - 67300 Schiltigheim

Établissement La Mosaïque : Cour Elmia - Bat B - 31, rue Principale - 67300 Schiltigheim

Mail de contact : [contact@ecole-la-mosaïque.org](mailto:contact@ecole-la-mosaïque.org)

Site internet : <https://ecole-la-mosaïque.org>

### La direction et le bureau

Directrice : Maeva Spirglas / [direction@ecole-la-mosaïque.org](mailto:direction@ecole-la-mosaïque.org)

Présidente : Frédérique Attal / [president@ecole-la-mosaïque.org](mailto:president@ecole-la-mosaïque.org)

Vice-présidente: Kelly Drion / [president@ecole-la-mosaïque.org](mailto:president@ecole-la-mosaïque.org)

Trésorier : Pierre Junker / [tresorier@ecole-la-mosaïque.org](mailto:tresorier@ecole-la-mosaïque.org)

Secrétaire : Elsa Mareau / [bureau@ecole-la-mosaïque.org](mailto:bureau@ecole-la-mosaïque.org)

Responsable informatique : Baptiste Candelier / [informatique@ecole-la-mosaïque.org](mailto:informatique@ecole-la-mosaïque.org)

Membre actif : Felix Dedet

## L'année

La date de rentrée est fixée au Jeudi 2 septembre 2024 au matin.

Le calendrier scolaire est identique à celui de l'Éducation Nationale.

## La semaine type

	7h45 – 8h30	8h30 – 12h15	12h15 – 14h00	14h00 – 15h45	15h45 – 18h30
Lun – Mar – Jeu -Ven	Périscolaire	Classe	Repas périscolaire	Classe	Périscolaire

	7h45 – 8h30	8h30 – 12h15
Mercredi	Périscolaire	Classe

## La journée type

Un cadre très souple pour s'adapter aux projets !

### Le matin

- Accueil et « Quoi de neuf ? » dans la classe principale multi-âges
- Plan de travail individualisé/ Langue vivante
- Récréation
- Travaux en petits groupes
- Lecture ou jeux libres

### Le midi

- Repas
- Lecture libre
- Récréation

### L'après-midi

- Projets/ Exposés/ Conférences d'enfants/ Ateliers/ Jardin/ Sport/ Chefs d'œuvre
- Plan de travail individualisé
- Bilan

## Les repas

Les repas de midi sont fournis par les parents, maintenus au chaud.

## Liste des fournitures

La liste des fournitures scolaires sera transmise aux parents par courriel pendant les vacances d'été. Dans un souci de simplification, l'école se charge de commander une partie de ces fournitures. Un décompte vous sera remis à la rentrée.

## 2/ Frais de scolarité

Les frais d'écolage sont calculés selon les paliers de revenus de manière mensuelle selon une formule incluant une part variable selon les revenus, de 10,51 % (1 enfant) ou 15,98% (2 enfants) et une part fixe comprise entre 45€ et 55€ par enfant pour chacun des 12 mois, selon les revenus. Ils sont payés de septembre à août de chaque année scolaire.

A ces frais s'ajoutent les éventuels frais de périscolaires (15h45-18h30) de 45 à 55€ pour 1 enfants ou 70 à 80 € par mois pour 2 enfants ; ils sont payés de septembre à juin de chaque année scolaire.

### Barème

Pour calculer le tarif, les revenus pris en compte sont le revenu fiscal de référence + un éventuel revenu de solidarité active.

#### 1 enfant

Revenu annuel pris en compte	Contribution de base	Écolage	Barème	Périscolaire 15h45-18h30
De 0 à 31999€	45€	Pourcentage de 10,51% plafonné à 473 €	45€ à 325 €	45€
De 32000€ à 49999€	50€		330€ à 488€	50€
Supérieur à 50000€	55€		493€ à 528€	55€

#### 2 enfants

Revenu annuel pris en compte	Contribution de base	Écolage	Barème	Périscolaire 15h45-18h30
De 0 à 31999€	2 x 45€	Pourcentage de 15,98% plafonné à 719 €	90€ à 516 €	70€
De 32000€ à 49999€	2 x 50€		526€ à 766€	75€
Supérieur à 50000€	2 x 55€		776€ à 829€	80€

Ce barème vaut pour la plage de temps 7h45h-15h45 (12h15 le mercredi), qui comprend le temps de classe ainsi que le temps périscolaire du matin et de midi.

Un abattement de 48% par enfant est réalisé à partir du 2ème enfant scolarisé dans l'établissement.

Ce barème sera réajusté si nécessaire afin de préserver l'équilibre du budget de l'école.

### 3/ Vie associative

La Mosaïque, école privée d'inspiration Freinet, est portée par l'association de droit local « Mon école » inscrite au tribunal d'instance de Schiltigheim en date du 20 mars 2013.

Les parents des enfants scolarisés adhèrent à l'association. Ils disposent d'un droit de vote délibératif et peuvent se présenter aux postes du comité directeur. La cotisation d'adhésion est fixée à 20€ pour l'année 2024-2025.

Ce sont des parents qui sont à l'origine de l'association et c'est l'implication de chacun, anciens et nouveaux venus, qui permet la bonne gestion de l'établissement au quotidien et la réalisation des projets de demain.

Les enseignants jouent un rôle primordial et les parents doivent les soutenir autant que nécessaire pour qu'ils exercent leur métier dans les meilleures conditions.

La gouvernance est confiée au comité directeur et à l'assemblée générale.

Une réunion mensuelle à laquelle sont priés de participer parents et équipe pédagogique permet d'aborder les points de gestion courants et de construire l'école ensemble.

Une assemblée générale est organisée tous les ans pour faire le bilan de l'année passée et se projeter dans le futur. C'est aussi l'occasion de renouveler le comité directeur.

La Mosaïque étant une école privée hors contrat, son financement est assuré par les participations des parents (frais d'écolage) et par la collecte de fonds (subventions, mécénat, événements).

- Les statuts de l'association sont consultables sous :  
<https://ecole-la-mosaique.org/statuts-mon-ecole-ag-du-11-11-2021/>
- Notre charte est consultable sous :  
<https://ecole-la-mosaique.org/charte-la-mosaique/>
- Notre règlement est consultable sous :  
<https://ecole-la-mosaique.org/reglement-interieur-la-mosaique-2022-07/>

Parents, enfants et équipe pédagogique ont été mis à contribution pour élaborer ce règlement.

## 4/ Enseignement

### Projet éducatif et pédagogie

Le projet éducatif est basé sur :

- Le respect de l'enfant, de son rythme de vie et d'apprentissage ;
- Un accompagnement bienveillant ;
- La laïcité ;
- La mixité sociale ;
- La synergie avec le territoire local ;
- Le souci de l'écologie.

Il a pour finalité de développer :

- La compréhension du monde qui nous entoure ;
- La confiance en soi et l'esprit d'initiative ;
- L'autonomie et la coopération ;
- La capacité d'une communication harmonieuse ;
- Le respect de l'autre, le sens de la responsabilité.

La pédagogie est basée sur la Méthode Naturelle élaborée par Célestin Freinet.

Elle s'appuie sur trois piliers :

- L'expression et la communication au travers de projets concrets porteurs de sens pour l'enfant ;
- La coopération et le travail avec les autres (qui enrichissent les apprentissages et stimulent la création de nouvelles stratégies mentales) ;
- Le tâtonnement expérimental (l'apprentissage se produit par essais et erreurs).

## Enseignement

Autour de la classe et de l'école est la vie. Ainsi, les questionnements, les discussions, les sorties-découvertes sont chaque jour prétextes à explorer le monde et à entrer dans les apprentissages.

L'école est composée de deux classes multi-âges de 6 à 11 ans. L'enseignement y est individualisé. Lecture, écriture, mathématiques, expériences scientifiques, créations, chaque enfant travaille selon ses besoins et le rythme qui lui est propre. Il se nourrit des séquences collectives où la coopération, l'entraide et les encouragements du groupe tiennent une grande place. L'éducation physique se fait soit dans la salle de gymnastique, soit en extérieur. Les langues allemande et anglaise sont exercées.

## Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de :

- Maeva Szpirglas, la directrice et enseignante
- Rédouan Chaghouni et Giovanni Zemih, les deux enseignants
- Nordine Bouguerine et Lisa Schelcher, les deux assistants pédagogiques
- Paula Kurth et Friedemann Winter, nos deux volontaires en service civique allemand

Au-delà de son rôle traditionnel de transmetteur de savoirs, l'enseignant est aussi accompagnateur et facilitateur. Il est responsable de l'organisation des apprentissages et du déroulement des activités pendant le temps de classe. Il assure avec bienveillance le cheminement individuel et la bonne cohésion du groupe. Il est l'adulte garant de la sécurité physique et morale de chacun.

La directrice et les enseignants puisent leur inspiration et les fondements de leur pratique dans la pédagogie Freinet.

Les assistants pédagogiques ont une double mission :

- Animer le temps périscolaire (activités manuelles et sportives, prise des repas, récréations)
- Assister les enseignants durant le temps de classe.

Enseignants, assistants pédagogiques et volontaires travaillent en étroite collaboration, pour une prise en charge harmonieuse et ajustée des élèves.